

Vous allez avoir une IRM (Imagerie par Résonance Magnétique)

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

De quoi s'agit-il ?

IRM signifie Imagerie par Résonance Magnétique. Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un gros aimant ; le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence, comme celles des téléphones portables pour faire vibrer les nombreux noyaux d'hydrogène composant les tissus de votre corps, et fabriquer ainsi des images. Les risques induits par cette modalité d'imagerie sont très différents des risques induits par les rayons X de la radiologie et/ou du scanner. Les risques sont prévenus par l'interrogatoire systématique avant le début de tout examen IRM.

Le déroulement de l'examen

À votre arrivée, on vous posera, comme lors de la prise du rendez-vous, plusieurs questions ; le plus important est de signaler que vous n'avez ni pile cardiaque (pacemaker), ni valve cardiaque, ni de corps étranger contenant du fer près des yeux ou dans la tête.

Pour permettre d'obtenir des images de bonne qualité, on vous indiquera les vêtements que vous devrez enlever. Vous ne garderez aucun bouton, agrafe, barrette de cheveux ou fermeture éclair métallique. Vous laisserez dans un vestiaire fermant à clé tous vos objets personnels : montre, clefs, porte-monnaie, cartes à bande magnétique (carte de crédit, de transport...) et votre téléphone portable.

Vous entrerez dans une salle qui sera fermée pendant l'examen. Vous serez allongé sur un lit qui se déplace dans une sorte de tunnel pour la plupart des appareils, le plus souvent sur le dos et seul dans la salle d'examen ; nous communiquerons avec vous grâce à un micro. Dans tous les cas, l'équipe se trouve tout près de vous, derrière une vitre. Elle vous voit et vous entend, pendant tout l'examen. Si vous voulez nous appeler, vous pourrez utiliser une sonnette que l'on placera dans votre main. Si cela est nécessaire, on peut à tout moment intervenir ou interrompre l'examen.

Vous resterez en moyenne 15 à 40 minutes dans la salle d'examen. Votre coopération est importante : vous devez essayer de rester parfaitement immobile ; dans certains cas, nous vous dirons, à l'aide du micro, quand arrêter de respirer pour quelques secondes. A cet instant précis, vous entendrez un bruit répétitif, comme celui d'un moteur de bateau ou d'un tam-tam, pendant ce qu'on appelle une séquence. Certains examens nécessitent une injection intraveineuse, le plus souvent au pli du coude.

Que ressentirez-vous ?

L'examen n'est pas douloureux, mais il est souvent un peu long et le bruit peut être désagréable. Un sentiment de malaise par crainte d'être enfermé (claustrophobie) est un problème courant que nous connaissons bien. Souvent on peut le réduire par des moyens simples, sans aucun traitement. Si, par exemple, vous êtes mal à l'aise dans un ascenseur, parlez-en tout de suite au personnel d'accueil, afin que l'on vous prenne particulièrement en charge.

Une injection pour une IRM : comment et avec quels risques ?

Le produit de contraste le plus souvent utilisé est à base de Gadolinium. Ce produit est généralement bien toléré. D'éventuelles manifestations allergiques banales sont possibles (urticaire). De très graves réactions d'allergie sont tout à fait exceptionnelles. La piqûre dans la veine peut provoquer la formation d'un petit hématome sans gravité, qui se résorbera spontanément en quelques jours.

Lors de l'injection, sous l'effet de la pression, il peut se produire une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites graves), et pourrait exceptionnellement nécessiter un traitement local.

Quels sont les autres risques ?

Le port d'une pile (pacemaker), d'une valve cardiaque, ou de tout élément contenant du fer près des yeux ou dans la tête constitue un facteur de risque majeur (risque de décès, de cécité). Tous ces risques sont évités quand vous répondez précisément au questionnaire de début d'examen.

Résultats

Un premier commentaire peut souvent vous être donné juste après l'examen, il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées sur un ordinateur par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Ce que vous devez faire

Apportez le jour de l'examen :

- la demande de votre médecin (ordonnance, lettre, ...)
- la liste écrite des médicaments que vous prenez,
- le dossier radiographique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM)
- tous vos résultats d'analyses de sang.

Vous n'avez pas besoin d'être à jeun, sauf en cas d'exploration centrée sur le pancréas.

- N'interrompez pas votre alimentation habituelle, buvez normalement de l'eau.
- Prenez vos médicaments habituels,

Juste avant l'examen

Pour être plus à l'aise, il est conseillé, sauf indication contraire (par exemple lors de l'examen du petit bassin chez la femme), d'aller aux toilettes.

Après votre retour à domicile

Dans l'immense majorité des cas, vous ne ressentirez rien de particulier. N'hésitez pas cependant à signaler à l'équipe tout événement qui vous paraîtrait anormal.

N° de téléphone du secrétariat : 01 56 61 60 51 ou 01 56 61 60 60

Veillez répondre IMPÉRATIVEMENT au questionnaire en dernière page

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la Société Française de Radiologie.